

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
COMMUNE DE VALOUSE

Envoyé en préfecture le 06/09/2024  
Reçu en préfecture le 20/09/2024  
Publié le 20/09/24  
ID : 026-212603633-20240829-2024\_08\_01-DE

Séance du 29 août 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 29 d'août à 17 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Janine AMAR, Maire.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	7
En exercice	7
Qui ont pris part à la délibération	7
Date de la convocation	25/08/2024

Présents : Mesdames AMAR Janine, ROUSSIN Christine,  
Mrs BASQUIN Lilian, BUR Frédéric, LIEVAUX Émilien, MIRANDA Raphaël, BROCHEC Frédéric

Absents : Mr

Secrétaire de séance : Mr MIRANDA Raphaël

**Objet** : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE  
LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du  
13/07/2024

Délibération n°2024-08-01

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-15,

Vu le projet de procès-verbal, Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal, qui s'est tenue le 13 juillet 2024, a été établi par le secrétaire de séance désigné en la personne de Lilian BASQUIN.

Il convient à ce titre que les membres du Conseil valident le procès-verbal ou demandent à le modifier.

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,  
**VALIDE** le procès-verbal du Conseil Municipal du 13 juillet 2024

POUR : 7  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0



Le Maire de Valouse,  
Janine AMAR

*Janine Amar*